



Aides aux étudiants et aux professionnels libéraux de santé

Vos données personnelles

Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre des aides aux étudiants et aux professionnels libéraux de santé.

Les finalités du traitement

Le traitement de vos données pour ces finalités relève d'une mission d'intérêt public du Département, telle que définie par l'article 6(1)e du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour les finalités suivantes :

- Instruction et le suivi de la demande d'aide aux études ou à l'installation
- Calcul des montants pour l'aide à l'investissement
- Suivi des versements, notamment des compléments d'aide lors de l'installation des étudiants
- Gestion des procédures de remboursement en cas de rupture de contrat
- Suivi des demandes de prêts à taux zéro

Dans le cadre de votre contrat d'engagement, vous pouvez être amené à vous engager à participer aux actions de suivi ainsi qu'aux actions de promotion et d'animation organisées par le Département. Pour cette finalité, le traitement de vos données est soumis à votre consentement explicite auquel vous pouvez mettre fin à tout moment.

Les données traitées sont celles que vous avez renseignées dans votre dossier de demande d'aide. Elles sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction de votre dossier. Le défaut de réponse entraînera une impossibilité de traiter votre demande. Vos données ne font pas l'objet d'une décision automatisée.

Les destinataires

Vos données sont destinées aux services instructeurs du Département de la Vienne. Vos données d'identification, dans le cadre de l'aide aux études, peuvent être transmises à l'Ordre professionnel duquel relève votre spécialité, transmission à laquelle vous pouvez vous opposer. Après accord de votre part, vos coordonnées sont transmises à l'association Initiative Vienne en vue d'un dossier de demande de prêt à taux zéro dans le cadre de votre installation professionnelle.

La conservation

Les informations sont conservées pour une durée maximale de 5 ans après votre installation ou après la clôture de votre dossier suite au remboursement dans le cadre de la rupture du contrat, et jusqu'au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Elles sont ensuite traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine.

Vos droits

Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit de limitation, d'opposition de leur traitement dans les conditions prévues par ces textes.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site internet laviennne86.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Contact : Mission Santé (05 16 52 60 21) - Mise à jour de la notice : mars 2024.